



**L'action sociale et culturelle
des services de l'automobile**

Informations Jeunes Apprentis



Vous êtes apprenti ou en contrat de professionnalisation dans une entreprise qui applique la convention des services de l'automobile ? Bénéficiez des aides sur les loisirs et les vacances, ainsi que des aides sociales de l'APASCA.

Vous trouverez dans chaque dossier à télécharger les conditions d'obtention de ces aides ainsi que les démarches à suivre.

1. [Vacances sportives UCPA](#)
2. [Activité Culturelle ou Sportive](#)
3. [Spectacle](#)
4. [Les spectacles en région](#)
5. [Camping - Caravaning](#)
6. [Villages de vacances](#)
7. [Les projets aventure et artistiques](#)
8. [Aide sociale](#)

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS RENDEZ-VOUS SUR :

http://www.irp-auto.com/irpauto/display.jsp?id=node1_88604